

Les pièces à fournir

POUR LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

- l'avis d'imposition ou de non-imposition 2013 sur les revenus 2012 du foyer,
- un justificatif de domicile récent.

EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION

Décès d'un conjoint, chômage, maladie longue durée, séparation, retraite...

se munir des justificatifs suivants :

- attestation ASSEDIC ou Pôle emploi,
- attestation de la sécurité sociale pour les maladies longue durée,
- acte de décès,
- présentation d'un acte ou d'une déclaration administrative de séparation de corps,
- présentation des pensions de retraite.

AUTRE CAS

Enfants accueillis, familles hébergées...

- l'attestation de l'ASE ou de l'organisme de placement pour les enfants accueillis,
- un certificat d'hébergement pour les familles hébergées.

POUR LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

- le livret de famille ou acte de naissance,
- le carnet de santé,
- l'attestation d'assurance scolaire.

à noter

L'inscription aux activités est obligatoire. Sans inscription, le tarif maximum vous sera appliqué.

Les modes de paiement

LES FACTURES POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MUNICIPALES CHOISIES VOUS SERONT ENVOYÉES PAR COURRIER TOUS LES MOIS. POUR LA RÉGLER, VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE PLUSIEURS MODES DE PAIEMENT.

- prélèvement automatique : pensez à vous munir d'un RIB lors de l'inscription,
- carte bancaire : au centre administratif ou en mairies annexes,
- espèces : au centre administratif ou en mairies annexes,
- chèque : au centre administratif ou en mairies annexes ou par courrier,
- Paiement en ligne uniquement pour la restauration scolaire, les accueil périscolaires et accueil loisirs.

Le règlement des factures par chèques peut être adressé par courrier à :

> Régie des restaurants municipaux/cuisine centrale
rue Louison Bobet
93600 Aulnay-sous-Bois

> Régie périscolaire et régie accueils de loisirs sans hébergement
Direction de l'éducation
22, boulevard Gallieni
93600 Aulnay-sous-Bois



Pour s'inscrire

Centre administratif, service Affaires périscolaires : 14-16, boulevard Félix Faure - Tél. 01 48 79 63 63
De septembre à juin du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h

Mairies annexes :

- **Sud** : 79, avenue de la Croix Blanche - Tél. 01 48 79 41 93
- **Ambourget** : rue du 8 mai 1945 - Tél. 01 48 79 41 18
- **Galion** : galerie Surcouf - Tél. 01 48 79 41 19
- **Gros Saule** : 1-3, passerelle du Dr Fleming - Tél. 01 48 79 41 77

De septembre à juin du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h pour toutes les structures

Attention du 1er juillet au 31 août du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h
Fermé les samedis - Réouverture le 30 août à 9h